

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 avril 2025

---

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Rejeté

N° AC1353

## SOUS-AMENDEMENT

présenté par

Mme Céline Hervieu, M. Vicot, Mme Hadizadeh, M. Echaniz, M. Emmanuel Grégoire,  
Mme Herouin-Léautey, M. Christophe, Mme Rouaux, M. Proença et Mme Keloua Hachi

à l'amendement n° AC|1138 du Gouvernement

-----

### ARTICLE 3

Au début de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« Cinq représentants »

les mots :

« Un représentant ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement tend à réduire la présence de l'État au sein du conseil d'administration de la holding France Médias.